

Publié le 22 août 2011

Des parkings « intelligents » pour Reims

Finis les cartes d'abonnement et l'arrêt devant les barrières de parking : la cité des Sacres innove en matière de stationnement. Un système de reconnaissance des plaques d'immatriculation a été installé par Champagne Parc Auto (CPA) dans plusieurs parcs du centre-ville.



C'est une nouvelle dynamique qui s'ouvre pour le stationnement dans l'hypercentre de Reims. Sous l'impulsion de Champagne Parc Auto (CPA), Sem gestionnaire de cinq parkings, des services innovants font leur apparition. Un système de reconnaissance des plaques d'immatriculation a ainsi été lancé en mai dernier. Des caméras numériques, installées à l'entrée et à la sortie des parcs en ouvrage, identifient instantanément les abonnés et ouvrent les barrières grâce à un logiciel de gestion des abonnés. En quelques semaines, plus de 800 clients ont déjà opté pour cette solution gratuite. « Il leur suffit de communiquer leur numéro de plaque pour bénéficier du service », précise Jean-Claude Soyer, directeur de CPA.

Trois parkings bénéficient déjà de l'innovation, un quatrième sera équipé courant septembre, puis le cinquième début 2012. Coût pour chaque parc : environ 29 000 euros. « Le système bénéficie aussi aux clients qui stationnent à l'heure, ajoute Jean-Claude Soyer. En cas de perte du ticket, il leur suffit de se présenter au chef de parc qui pourra donner le temps de stationnement précis avec le simple numéro d'immatriculation de la voiture, et ainsi éditer de nouveau un ticket avec la facturation au temps réel. »

Fluidifier la circulation

A moyen terme, le service devrait d'ailleurs s'élargir à cette clientèle. « Nous étudions un système

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



de carte rechargeable prépayée qui, dans un deuxième temps, pourrait servir également pour le réseau bus-tramway de Reims, explique le directeur de CPA. Des contacts sont en cours avec notre fournisseur et des partenaires locaux pour la création d'un éventuel GIE ». Objectif : fluidifier au maximum la circulation dans les parkings en réduisant le temps d'arrêt aux barrières, en particulier en période de pointe comme le samedi, inciter les automobilistes à se garer en sous-sol plutôt qu'à l'extérieur, et utiliser en complément les transports en commun. Dans la même logique, le service sera complété l'an prochain par un système de « guidage à la place », avec affichage en temps réel du nombre de places disponibles, accessible par téléphone mobile de type Smartphone. « Les automobilistes pourront ainsi connaître en arrivant en centre-ville le parking qui a des places libres, sachant qu'ils sont tous éloignés de seulement quelques minutes à pied ». Une nouvelle innovation pour une optimisation des parkings que devrait apprécier les conducteurs.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2